



ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

7300 – BOUSSU

EXTRAIT DU CODE DE LA DEMOCRATIE LOCALE

Art.L1122-17 : Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article L1122-17 alinéa 1 et 2 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu dans la salle du Conseil Communal, Rue Rogier à BOUSSU, le **lundi 07 septembre 2020 à 18 heures 30.**

Fait à l'Hôtel de Ville, le 28 août 2020.

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur Général f.f.,

Les Bourgmestre et Échevins,

ADMINISTRATION GENERALE - INFORMATIQUE

- 1. Interpellation citoyenne concernant la rénovation de la rue des Boraines**
- 2. Approbation du procès-verbal de la séance précédente**
- 3. COVID 19 - Arrêté du Bourgmestre du 03 août 2020 - Prise d'acte**
- 4. Intercommunale de Santé Harmegnies-Rolland - Assemblée Générale statutaire 15 septembre 2020**

5. ALE - Désignation des représentants - Révision de la délibération du 29 avril 2019
6. Communications de la tutelle et autres informations
7. Groupes PS et ECHO "Motion de principe visant à refuser l'implantation de la 5G sur le territoire de la commune"
8. Groupe AGORA - Dépôt d'une motion au prochain Conseil communal - Déploiement de la 5G dans la commune de Boussu

SERVICE DES FINANCES - TAXES - GESTION BUDGET & MODIFICATIONS BUDGÉTAIRES

9. Contrat relatif aux emprunts pour les investissements de l'exercice budgétaire 2020 de la commune - Décision de principe
10. Fabriques d'église - Prorogation délai de tutelle - Budgets 2021 et Modifications budgétaires 2020

JURIDIQUE - MARCHES PUBLICS(GESTION ADMINISTRATIVE- JURIDIQUE ET TUTELLES) - ASSURANCES - RÈGLEMENTS DE TAXE ET REDEVANCE

11. Service extraordinaire - n° de projet 20200028 - Marché public de travaux - Travaux de réparation des toitures à l'école de l'Alliance de Boussu et à l'école du Champ des Sarts d'Hornu - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION DU MARCHÉ - APPROBATION DE L'AVIS DE MARCHÉ
12. Service extraordinaire - Marché public de travaux - Mobilité douce 2018 - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION DU MARCHÉ - APPROBATION DE L'AVIS DE MARCHÉ
13. Service extraordinaire - n° de projet 20200017 - Marché public de travaux - Mobilité active 2019 - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION DU MARCHÉ - APPROBATION DE L'AVIS DE MARCHÉ
14. Non-application de la redevance sur l'occupation du domaine public par les loges foraines et loges mobiles – exercices 2020

REGIE FONCIERE - SERVICE FONCIER

15. Projet de construction d'un bassin d'orage au lieu-dit "les quatre chemins" (Rue de Binche à Boussu) - décision du prix de vente de ses parcelles par le CPAS
16. Site dit "Ancienne verrerie" et site "weba"- Estimation et mission du comité d'acquisition d'immeuble

**FETES & CEREMONIES - CULTURE - SPORTS
COMMUNICATION - BIBLIOTHEQUE-- GESTION DES
MARCHÉS**

- 17.** Lecture Publique-Convention en vue de formaliser la collaboration entre la bibliothèque de Boussu et la bibliothèque locale à caractère encyclopédique de la Ville de Mons

PLAN DE COHESION SOCIALE - AFFAIRES SOCIALES

- 18.** Actions menées dans le cadre du Plan de cohésion sociale par des associations pour l'année 2020 – art 20 : ASBL Enfant-phare
- 19.** Actions menées dans le cadre du Plan de cohésion sociale par des associations pour l'année 2020 – art 20 : ASBL Handi AMD
- 20.** PCS 2020 - Subvention principale - subvention < article20 >

HUIS CLOS